



Cultures légumières

Région Normandie

BSV Normandie n°09 du 2 juin 2022



FREDON
NORMANDIE

Animatrice référente

Marie-Laure BLANC
FREDON NORMANDIE
02.31.46.96.53
marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr

Animatrice suppléante

Marielle SUIRE
CA 76
02.35.59.47.50
marielle.suire@seine-maritime.chambagri.fr

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur

www.normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Ecophyto pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité

Un risque orageux est annoncé pour cette fin de semaine. La semaine prochaine débutera dans une ambiance toujours fraîche entre éclaircies et averses localisées.

Quel que soit le secteur, les observations et les mises en place des pièges se font au fur à mesure des implantations/semis et débâchages des cultures.

L'essentiel de la semaine

Tous les jeunes Allium : le vol de la mouche mineuse du poireau est terminé.

Oignon : bon état sanitaire des oignons.

Poireau : bon état sanitaire.

Chou, salade : dégâts liés aux pigeons dans certains secteurs.

Céleri, carotte, persil : des captures sont enregistrées sur certains secteurs.

Table des matières

Tous les Alliums :	2
OIGNON :	2
POIREAU :	3
SALADE : laitues diverses et frisées	4
CHOU et NAVET :	6
CAROTTE - CELERI - PERSIL :	8
« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »	11

BSV Pomme de terre

Retrouvez les informations de notre région :

Pomme de terre

Normandie

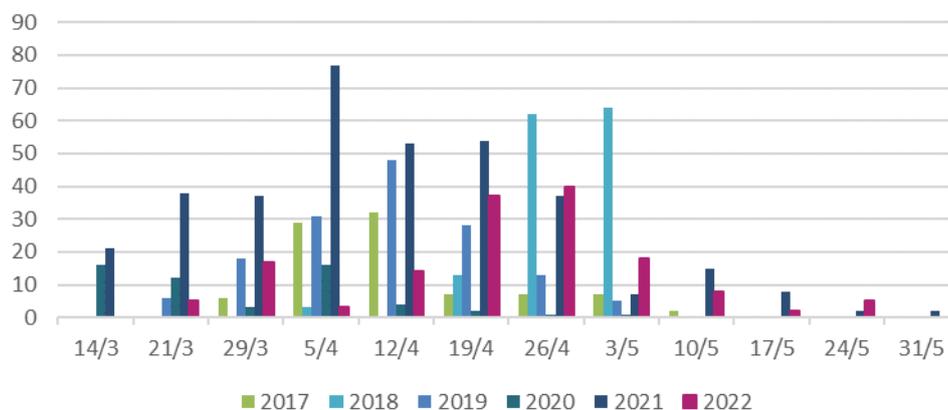


Tous les Alliums :

Mouche mineuse du poireau *Phytomyza gymnostoma* :

Le nombre de piqûres est nul.

Nombre de brins de ciboulette avec piqûres de nutrition
vallée de Seine - printemps



A cette période, les dégâts sur les jeunes plantules d'*Allium* se traduisent par la perte de plantules, leur affaiblissement et leur déformation.

Evolution du risque : le vol de printemps de cette mouche est terminé. Les adultes issus de ces pontes de printemps seront à surveiller à partir de fin août – début septembre.

OIGNON :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14	Calvados	4 parcelles de semis et 1 de bulbilles	De 3 à 7 feuilles
50	MSM	2 parcelles semis et 1 plantation mottes en AB	
76	Vallée de Seine	1 parcelle botte	

Globalement bon état sanitaire des parcelles d'oignons secs.

Mildiou :

Cette maladie n'a pas été observée cette semaine dans les parcelles du réseau.

Prophylaxie :

Voir BSV précédent N°5.

Evolution du risque :

Les cultures d'oignon sont sensibles au mildiou causé par le champignon *Peronospora destructor* à partir du stade 2 feuilles. Observez vos parcelles afin de détecter les tous premiers foyers. Les précipitations localisées et les rosées sont favorables aux contaminations.

POIREAU :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
50	Mt St Michel	3 parcelles plantées 2 pépinières	De 2 à 4 feuilles en pépinière et reprise pour les jeunes plants
	Créances	3 pépinières dont 1 en AB 3 parcelles plantées	
	Surtainville	1 parcelle plantée 1 pépinière	
	Val de Saire	6 parcelles plantées	
14	Nord Caen	1 parcelle	
76-27		2 parcelles	

**PROPHYLAXIE ET METHODES ALTERNATIVES EN PRODUCTION DE POIREAU :**

https://occitanie.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Occitanie/512_Fichiers-communs/documents/BSV/Notes_techniques/BSV_MARAICHAGE_HS_Fiche_Prophylaxie_Poireau_2021.pdf

Thrips :Observations :

Malgré les averses, des thrips adultes et larves ont été observés :

- Côte ouest du Cotentin : dans quatre pépinières sur 8 à 76% des plantules et dans une parcelle plantée sur 16% des plants.
- Val de Saire : dans cinq parcelles sur 4 à 24% des plants.
- MSM, Seine-Maritime et Calvados : pas de thrips observé.

Relevé des pièges :

Les captures sont quasi-nulles dans le nord Cotentin.

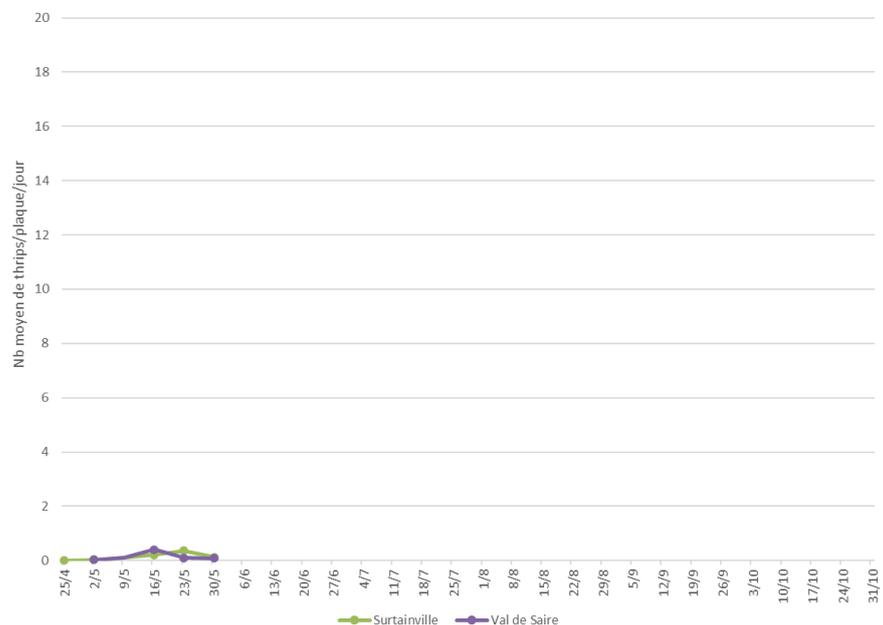
Evolution du risque : les captures sont quasi-nulles et globalement la présence de thrips est faible à nulle dans les parcelles plantées du réseau.

Observez attentivement et régulièrement vos pépinières sur la côte ouest du Cotentin où des thrips sont en cours d'installation avec présence d'adultes et de larves. Ces observations vous permettront d'apprécier l'évolution des populations.

Les températures plutôt fraîches pour la saison et les averses localisées sont peu favorables au thrips.

Il convient de raisonner le risque à la parcelle en fonction de la présence ou non de feuillage commercial, du créneau variétal et de la présence de thrips dans les poireaux.

Moyenne des relevés hebdomadaire thrips 2022
Normandie



Mouche de l'oignon et mouche des semis :

Observations : aucune attaque n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Relevé des pièges :

Nb moyen de mâle/piège/semaine	Mouche des semis <i>Delia platura</i>				Mouche de l'oignon <i>Delia antiqua</i>			
	Sem 18	Sem 20	Sem 21	Sem 22	Sem 18	Sem 20	Sem 21	Sem 22
Surtainville	0	/	2	1	0	0	0,5	1
Val de Saire	0	1,5	7,5	4,3	0	0	0,75	0,08
Créances	5,5	0,4	7,8	10,16	0,5	0,07	1,6	2,16

Nuisibilité :

Les asticots de la mouche des semis, *Delia platura*, s'attaquent à une très large gamme de plantes hôtes et sont surtout dommageables sur jeunes plants, conduisant à la destruction plus ou moins totale des semis.

Pour pondre, les femelles sont attirées par les sols récemment travaillés (terre fine), humides et riches en matière organique.

Les asticots de la mouche de l'oignon, *Delia antiqua*, s'attaquent aux jeunes plantules d'*Allium*, entraînant une pourriture et la destruction des racines.

Prophylaxie : protection par bâchage des semis et des jeunes plantations.

Evolution du risque : L'activité des mouches est en recul dans les parcelles du nord Cotentin. Par contre, elle augmente sur le secteur de Créances.

Le risque est **moyen** dans les parcelles de pépinières de ce secteur notamment si le sol est fraîchement travaillé. Evitez le débâchage des pépinières pour le moment. Les conditions climatiques sont favorables.

SALADE : laitues diverses et frisées

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
50	Mt St Michel	6 parcelles	De jeunes plants à proche récolte
	La Haye Pesnel	1 parcelle en AB	
	Créances	2 parcelles dont 1 en AB	
	Surtainville	1 parcelle	
	Lingreville	1 parcelle en AB	
	Val de Saire	3 parcelles	
76 et 27		3 parcelles	
14		6 parcelles	

Puceron :

La présence de pucerons ailés est globalement en recul dans les parcelles du réseau.

- Val de Saire : 2 parcelles sur 8% des plants.
- Créances : 1 parcelle sur 8% des plants.
- Lingreville : 1 parcelle sur 40% des plantules.
- Calvados : 5 parcelles sur 4 à 16% des laitues.

Comme dans le bulletin précédent, des colonies (*Nasonovia ribis-nigri*) sont présentes

- En vallée de Seine dans deux parcelles sur 24 à 88% des laitues.
- Au nord de Caen, dans une parcelle sur 60% des laitues et feuilles de chêne.
- Au Mont Saint Michel, dans une parcelle sur 12% des laitues.
- La Haye-Pesnel : 8% des laitues en récolte.

 Des coccinelles à tous stades sont observées dans certaines parcelles.



Larve (C. Luneau Sileban)

Seuil indicatif de risque :

Pour les productions de frais : 10% de salades occupées par au moins un puceron aptère au printemps.

Evolution du risque :

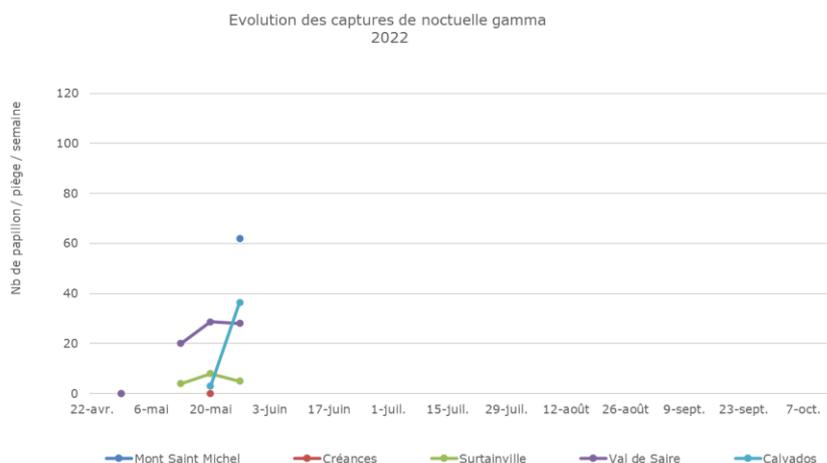
Actuellement, la pression est **faible**, ponctuellement moyenne sur certaines parcelles avec colonies car les conditions climatiques sont favorables. Observez attentivement vos parcelles, les pucerons ailés ne vont pas forcément s'installer. Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies et l'installation de la faune auxiliaire.

Noctuelle gamma :Observations :

Pas de ponte et pas de chenille dans les parcelles du réseau.

Piégeage :

Les captures sont stables dans le nord Cotentin et en augmentation dans le Calvados. Ce sont uniquement les papillons mâles qui sont piégés.

Evolution du risque :

Pas de chenille, pas de ponte dans les parcelles du réseau. Observez régulièrement vos parcelles afin de repérer les toutes jeunes chenilles. Le risque reste **faible**.

Thrips :

Comme depuis deux semaines, des thrips sont observés dans le Calvados dans quatre parcelles de laitue sur 4 à 100% des plants de certaines séries. Cette présence est stable.

Evolution du risque :

Les conditions climatiques restent favorables à leur développement. **Observez vos parcelles** afin de repérer les premiers thrips, notamment sur les séries en début de pomaison.

Mildiou :

Pas de tache observée cette semaine.

Evolution du risque :

Evolution à suivre en fonction des averses notamment sur les stades proches de la récolte.

Pigeon :

Des attaques de pigeon sont observées dans le Calvados, le Mont Saint Michel (sur 'Iceberg') et Créances.

Evolution du risque :

Dès que les parcelles sont débâchées, le risque est important. Surveillez vos jeunes plantations.

CHOU et NAVET :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14	Nord Caen	2 parcelles cabus et Milan	
50	Surtainville	1 parcelle chou-fleur 1 parcelle navet	De jeunes plants à 10 feuilles
	Val de Saire	5 parcelles romanesco, Milan et cabus 3 parcelles de navet	



QUELQUES RECOMMANDATIONS PROPHYLACTIQUES SUR CHOU :

https://ecophytopic.fr/sites/default/files/upload-documents-entity-import-csv/UNILET_Mesures%2520pr%25C3%25A9ventives%2520Brocoli%2520%2526%2520Chou-fleur.pdf

Mouche du chou :

Aucun dégât n'a été observé ou signalé cette semaine.

Relevé des pièges :

Les captures sont toujours très faibles.

nb moyen de mouche/piège/semaine	Semaine 18	Semaine 20	Semaine 21	Semaine 22
Surtainville_chou	0	0	0	0
Surtainville_navet	-	-	0	0
Val de Saire_chou	0	0	0	0,1
Val de Saire_navet	-	-	0,33	0,5

Prophylaxie :

La pose d'un voile/voile anti-insectes sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

Evolution du risque :

Les captures enregistrées dans le val de Saire sont faibles toutefois, il faut rester prudent et laisser la culture sous voile notamment sur les jeunes plantations, les pépinières et durant tout le cycle des crucifères racines.

Pucerons verts et cendrés :

La présence de pucerons (aîlés et colonies) est globalement en recul. Ils sont observés :

- dans une parcelle du Calvados sur 20% des plants.
- dans trois parcelles du nord Cotentin sur 8 à 24% des plants.

Evolution du risque :

En l'absence de colonies, la pression est **faible** car ces pucerons aîlés ne vont pas forcément s'installer sur la culture. **Surveillez régulièrement** vos parcelles afin de repérer les premières colonies et l'installation de la faune auxiliaire.

 Des pucerons parasités sont présents dans certaines parcelles.



Pucerons parasités / momifiés (C. Luneau Sileban)

Altise :

Il n'a pas été observé d'altises dans les parcelles du réseau cette semaine.

Prophylaxie :

- Un travail du sol superficiel et régulier perturbe le développement des altises.
- Éliminez toutes les adventices, en particulier celles de la famille des crucifères. En effet, elles permettent aux altises de s'abriter.
- Favorisez un développement rapide des jeunes plants.
- La pose d'un voile/filet anti insectes dès le début d'activité de l'altise permet de réduire le niveau d'attaque. Par contre, elle peut présenter un risque, si aucune rotation n'a été pratiquée.

Nuisibilité :

Leur nuisibilité est liée aux morsures circulaires de 1 à 2 mm perforantes ou non sur les feuilles. En cas de population importante et de températures élevées, les altises peuvent détruire les plus jeunes plants.

⇒ Le stade sensible va de la plantation au stade 10 feuilles.

Evolution du risque :

Les conditions fraîches et les averses ne sont pas favorables à ce ravageur.

Une surveillance régulière de vos parcelles de jeunes plants est conseillée. Elle vous permettra d'apprécier la présence ou non de ces insectes.

Pigeon :

Des attaques de pigeon sont observées dans le Calvados et le val de Saire.

Evolution du risque :

Dès que les parcelles sont débâchées, le risque devient important. Surveillez vos jeunes plantations.



Dégâts de pigeon

CAROTTE - CELERI - PERSIL :

Suivi :

Département	Bassin	Culture	Parcelles suivies	Stade
27	Vallée de Seine	Persil	1 parcelle	Jeunes plants pour les céleris et persil et cotylédons à crayon pour les carottes.
76	Proche Rouen		1 parcelle	
50	Val de Saire		1 parcelle	
50	Surtainville	Céleri rave	1 parcelle en AB	
50	Mont saint Michel		3 parcelles	
50	Lingreville		1 parcelle	
14			1 parcelle	
76			1 parcelle	
50	Val de Saire	Céleri branche	2 parcelles	
50	Mont Saint Michel	Carotte	5 parcelles	
	Surtainville		2 parcelles	
	Val de Saire		1 parcelle	

**QUELQUES RECOMMANDATIONS PROPHYLACTIQUES SUR LE CELERI-BRANCHE ET LE CELERI-RAVE :**

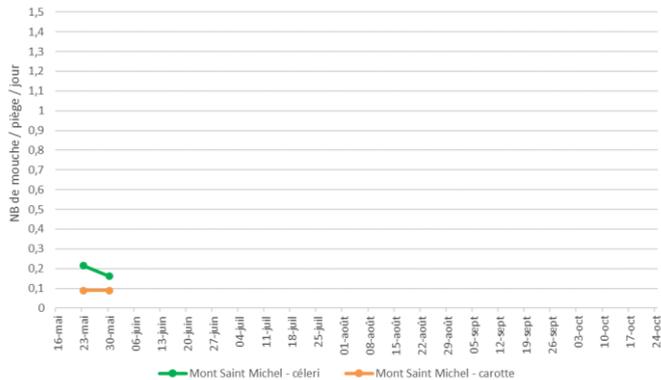
<https://ecophytopic.fr/sites/default/files/2020-04/UNILET-Mesures-pr%C3%A9ventives-C%C3%A9leris.pdf>

**QUELQUES RECOMMANDATIONS PROPHYLACTIQUES SUR CAROTTE :**

https://ecophytopic.fr/sites/default/files/upload-documents-entity-import-csv/UNILET_Mesures%2520pr%25C3%25A9ventives%2520Carotte_1.pdf

Mouche de la carotte :**Relevé des pièges :****- Secteur Mt St Michel :**

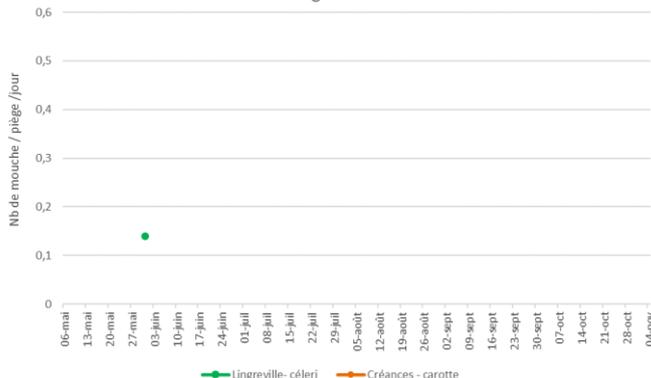
Evolution des captures de mouche de la carotte
Mont Saint Michel - 2022



Les captures se poursuivent et sont quasiment stables.

- Secteur de Créances - Lingreville

Evolution des captures de mouche de la carotte
Créances et Lingreville - 2022

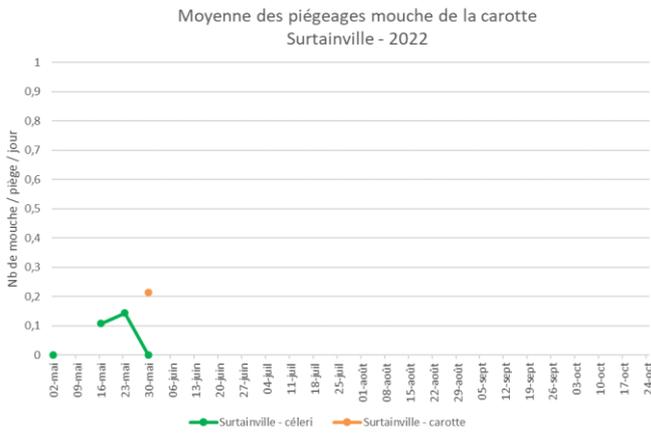


Les premières captures ont été enregistrées sur le secteur de Lingreville en parcelle de céleri.

Information gratuite, réalisée en partenariat avec

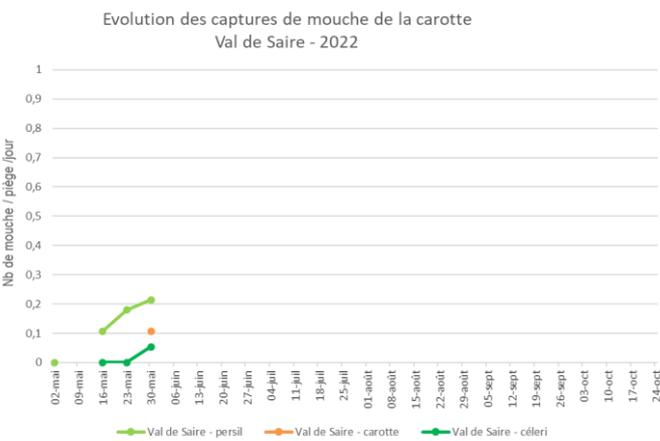
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

- Secteur Surtainville :



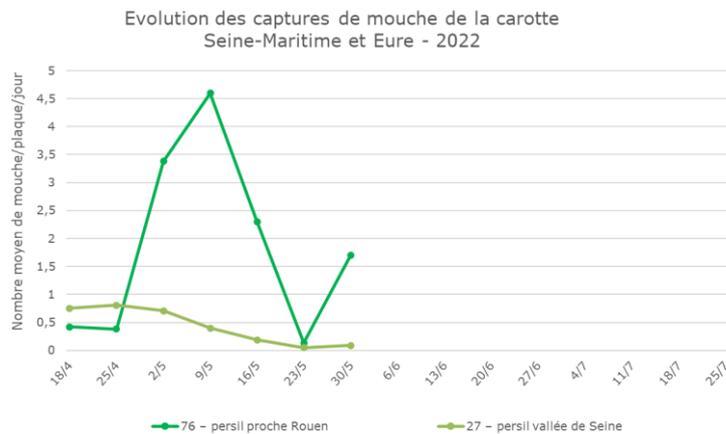
Les captures sont en net recul céleri et les premières captures sont enregistrées en carotte.

- Secteur Val de Saire :



Les captures sont en progression dans les parcelles.

- Secteur Seine-Maritime/Eure :



Une reprise des captures est observée en Seine-Maritime.

Nuisibilité :

Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures d'Apiacées.

Prophylaxie :

La pose et le maintien d'un voile anti-insecte est recommandé pendant la durée du vol sur les cultures sensibles d'Apiacées.

Evolution du risque :

Des captures sont enregistrées dans certaines parcelles. Evolution à suivre pour les secteurs où une activité est enregistrée.

Adultes de mouche de la carotte sur plaque engluée (A.L. Preterre CA 76)

Éléments de reconnaissance : corps noir brillant, pattes jaunes, tête brun-rougeâtre et ailes sans taches.

**Mouche du céleri :****Observations :**

Des galeries sont observées dans plusieurs parcelles de céleri du réseau : Seine-Maritime, Calvados et nord Cotentin.

Piégeage :

Comme la semaine dernière, des captures de mouches du céleri ont été enregistrées dans tous les secteurs.



Galerie sur feuillage et adulte de mouche du céleri (A-L Preterre CA 76)

Nuisibilité :

Ce sont les asticots de la mouche du céleri qui creusent des galeries sur le feuillage. Une forte attaque peut être préjudiciable sur jeunes plants. Sur céleri branche, la présence de ces mines peut nuire à la qualité commerciale du produit.

Prophylaxie : la pose et le maintien d'un voile anti-insecte est recommandé pendant la durée du vol sur les jeunes plants.

Seuil indicatif de risque :

Sur céleri-rave : sur jeunes plants, jusqu'à 3 semaines après plantation.

Sur céleri-branché et persil : pendant tout le cycle, dépréciation du feuillage.

Evolution du risque :

Observez la présence ou l'absence de galeries sur le feuillage de vos jeunes plants.

Puceron :

Des pucerons sont observés et signalés dans certaines parcelles de céleris et de carottes du réseau.

 Des coccinelles adultes, des pucerons parasités ainsi que des syrphes sont observés dans certaines parcelles.

Seuil indicatif de risque :

Carotte : 10% de plantules avec pucerons jusqu'au stade 3 feuilles vraies.

Céleri rave : 10% de plantules avec pucerons jusqu'au stade 3 feuilles vraies ou 3 semaines après la plantation.

Céleri branche et persil : 10% de plants avec colonie d'aptères pendant tout le cycle.

Evolution du risque :

Surveillez vos plantules, la présence ou non de colonie et l'activité de la faune auxiliaire dans vos parcelles. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »

Le biocontrôle vise la protection des plantes en privilégiant l'utilisation de mécanismes et d'interactions naturels. A l'inverse de la lutte chimique, il est fondé sur la gestion des équilibres des populations d'agresseurs plutôt que sur leur éradication.

Afin d'informer et de sensibiliser les partenaires du plan Ecophyto normand, les 5 fiches techniques de biocontrôle conçues par l'IBMA (Association Internationale des Producteurs de Produits de Biocontrôle) ont été « labellisées Ecophyto », avant d'être rééditées et diffusées en région :

- ❖ Biocontrôle
- ❖ Macro-organismes
- ❖ Micro-organismes
- ❖ Médiateurs chimiques
- ❖ Substances naturelles

<https://normandie.chambres-agriculture.fr/conseils-et-services/preserver-lenvironnement/ecophyto/biocontrole/>

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages

Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>

Crédit photos : FREDON Normandie sauf mention particulière

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.